Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue ce 10 novembre 2020 à 19h30 par vidéoconférence Messenger. Sont présents à cette vidéoconférence madame Andrée St-Laurent, maire, madame la conseillère Danielle Ouellet et messieurs les conseillers Alain Lavoie, Jacquelin Goyette, Jason Gauvin-Landry et Patrick Delisle. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de Mme Andrée St-Laurent, maire.

Assistent également à la séance, par vidéoconférence Mme Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Était absent : M. Denis Bouchard, conseiller

CONSIDÉRANT le décret numéro 2020-086 du 1er novembre 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 11 novembre 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence Messenger.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membre présents

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence Messenger.

1.1 Mot du maire

Madame le maire ouvre la séance et elle invite à un moment de réflexion.

2020-11-168 **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2020-11-169 **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020**

Chacun des membres ayant reçu une copie du dit procès-verbal dans les délais prévus, madame la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020 tel que déposé.

Adoptée

1.4 Rapport du maire, des services et des comités.

2020-11-170 **1.5 Autorisation du paiement des dépenses du mois d'octobre 2020**

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois d'octobre 2020. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 598 296,39 $.

Adoptée

1.6 Période de questions

1.7 Dépôt d'un état comparatif portant sur les revenus et dépenses

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose un état comparatif des revenus et des dépenses pour la période du 1er janvier au 31 octobre 2020 tel que requis par le code municipal selon l'article 176.4.

1.8 Dépôt de la liste des comptes recevables en date du 10 novembre 2020

1.9 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

2020-11-171 **1.10 Engagement de M. Luc St-Pierre pour le déneigement**

Considérant que M. Luc St-Pierre a un contrat avec la municipalité de Rivière-à-Pierre pour le déneigement du stationnement en face de la mairie;

Considérant que M. Dave Bouchard ne renouvelle pas son engagement avec la municipalité de Rivière-à-Pierre pour le déneigement;

Il est proposé par M.
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'engager monsieur Luc St-Pierre pour le déneigement des stationnements du centre communautaire, le stationnement de la caserne et l'entrée piétonnière lors de location de la salle communautaire, selon les besoins, au taux horaire de 70 $/heure pour le camion avec gratte, 85 $/hre pour le tracteur avec souffleur.

Adoptée

2020-11-172 **1.11 Entente avec la Fabrique Saint-Raymond-du-Nord**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De déneiger le stationnement et les deux montées pour la saison 2020-2021 et que cet entretien soit fait gratuitement de sorte que le C.L.S.C., la bibliothèque et la Pétanque n'aient à débourser aucun montant;

De verser un montant mensuel de 100 $ à la Fabrique Saint-Raymond-du-Nord pour la location du local abritant la bibliothèque municipale et le terrain de pétanque intérieur et de verser une contribution représentant 50 % du coût mensuel pour le téléphone à la bibliothèque.

Cette résolution abroge la résolution 2020-12-184

Adoptée

2020-11-173 **1.12 Autorisation à Mme Mélanie Vézina, directrice générale, de suivre un webinaire sur l'occupation temporaire d'un terrain privé pendant des travaux municipaux**

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser Mme Mélanie Vézina, directrice générale à suivre un webinaire sur l'occupation temporaire d'un terrain privé pendant des travaux municipaux le 19 novembre 2020. Le coût du webinaire est de 99,00 $ taxes en sus.

Adoptée

2020-11-174 **1.13 Autorisation à Mme Mélanie Vézina, directrice générale, de suivre un webinaire sur l'ABC de l'expropriation**

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser Mme Mélanie Vézina, directrice générale à suivre un webinaire sur l'ABC de l'expropriation le 25 novembre 2020. Le coût du webinaire est de 99,00 $ taxes en sus.

Adoptée

2020-11-175 **1.14 Paiement d'une facture au montant de 227,65 $ à l'Association des Directeurs municipaux du Québec**

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De payer une facture au montant de 227,65 $ taxes incluses à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour 2 webinaires suivis par Mme Mélanie Vézina, directrice générale sur capter et diffuser les séances du conseil et réussir les séances du conseil.

Adoptée

2020-11-176 **1.15 Lettre de Mme Marie Côté demandant le crédit des frais d'intérêt sur son compte de taxes**

Considérant que Mme Marie Côté a payé son compte dans les délais prévus;

Considérant que Mme Marie Côté a fait le paiement dans le mauvais matricule;

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la demande de madame Marie Côté soit acceptée pour cette année.

Adoptée

2020-11-177 **1.16 Renouvellement du contrat avec It Cloud Solutions**

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De renouveler le contrat de soutien de It Cloud Solutions pour les sauvegardes en ligne au coût de 1 199,65 $ taxes incluses pour la période du 4 septembre 2020 au 3 septembre 2021.

Adoptée

2. Sécurité publique

2020-11-178 **2.1 Inspection des bornes incendie**

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'accepter l'offre de service de la firme L.C.S. pour procéder à l'inspection des 19 bornes incendies de la municipalité. Tel que décrit dans l'offre de service # 22571-0 du 14 octobre 2020, cette inspection se fera au coût de 89,50 $ par borne, pour un total de 1700,50 $, taxes en sus.

Adoptée

2020-11-179 **2.2 Engagement de M. Israël Boudreault comme pompier volontaire**

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'engager M. Israël Boudreault comme pompier volontaire à compter de la présente. Mme Andrée St-Laurent, maire et Mme Mélanie Vézina, directrice générale sont autorisés à signer un contrat avec M. Israël Boudreault à cet effet.

Adoptée

2020-11-180 **2.3 Autorisation à M. Jonathan Fontaine, directeur du Service Incendie de participer à une formation à Saint-Lambert-de-Lauzon**

Considérant que M. Jonathan Fontaine a complété les 5 modules de la formation Icarium sur la gestion d'un service incendie;

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser M. Jonathan Fontaine, directeur du service Incendie à suivre le module 6 pour conclure la formation Icarium sur la gestion d'un service incendie à Saint-Lambert-de-Lauzon le 4 décembre 2020. Le coût de la formation est de 155 $ taxes en sus.

Adoptée

2020-11-181 **2.4 Deuxième paiement pour les services de la Sûreté du Québec**

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De procéder au paiement du deuxième versement de la somme payable pour l'année 2020 pour les services de la Sûreté du Québec. Le montant de ce deuxième versement est de 54 601 $ sur un total de 109 201 $.

Adoptée

3. Transport routier et hygiène du milieu

2020-11-182

3.1 Adoption du budget et des quote-part 2021 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

ATTENDU QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a adopté son budget 2021;

ATTENDU QUE la municipalité doit l'adopter par résolution en vertu de l'article 603 du Code municipal;

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le budget 2021 de la Régie. La quote-part de la municipalité pour l'année 2021 est de 90 657,70 $ soit :

- ✓ 31 665,46 $ pour la cueillette et le transport des déchets domestiques;
- ✓ 24 687,55 $ pour l'élimination des déchets domestiques (enfouissement);
- ✓ 10 757,81 $ pour matières secondaires (collecte sélective) et écocentre;
- ✓ 1 435,21 $ pour le plan de gestion des matières résiduelle (PGMR);
- ✓ 22 111.68 $ pour les matières organiques.

En ce qui a trait aux boues des fosses septiques, la quote-part de la municipalité pour l'année 2021 est de 33 006,73 $ soit :

- ✓ 32 165,06 $ pour la collecte et le traitement;
- ✓ 841,67 $ pour le remboursement de la dette.

Adoptée

2020-11-183

3.2 Mandat aux ingénieurs pour la réfection du tronçon du réseau de distribution d'eau potable

Considérant que des soumissions sur invitations ont été demandées pour des services professionnels en ingénierie pour la réfection du tronçon du réseau de distribution d'eau potable;

Considérant que le plus bas soumissionnaire conforme est Stantec

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la Municipalité de Rivière-à-Pierre retienne la soumission de la firme Stantec pour les services professionnels en ingénierie pour la réfection des tronçons du réseau de distribution d'eau potable sur la rue des Loisirs, le tout conformément à sa soumission et en considération du prix de 45 350 $ plus les taxes applicables. Cette dépense sera payée avec les sommes provenant du *programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).*

Le document d'appel d'offres, la soumission et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

Adoptée

2020-11-184

3.3 Validation du débitmètre

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De mandater la firme Les Compteurs Lecomte Ltée pour la vérification de précision conforme aux exigences du MAMOT, complète avec certificats.

Ce mandat sera réalisé au coût de 1 130,00 $, taxes en sus, tel que détaillé sur leur soumission. Cette dépense sera payée à même le budget de fonctionnement en incendie.

Adoptée

2020-11-185 **3.4 Achat d'asphalte froide**

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De payer la facture # 1264765-1 à Paulin Moisan Inc. (BMR à Saint-Raymond) pour l'achat de 56 sacs d'asphalte froide au coût de 9,99 $ chacun pour un total de 659,44 $, taxes en sus et 75 $ pour la livraison.

Adoptée

2020-11-186 **3.5 Acceptation des travaux subventionnés par le programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supra-municipaux PPA-ES**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une subvention de 24 000 $ échelonnée sur trois années budgétaires du Ministre des Transports;

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 24 000 $, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

4. Urbanisme et développement du territoire

4.1 Audition de la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 350, avenue des Sables Est (lot rénové 5 222 785)

2020-11-187 **4.2 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 350, avenue des Sables Est (lot rénové 5 222 785)**

Attendu que M. Claude Kelly, propriétaire d'un immeuble situé au 350, avenue des Sables Est, a déposé une demande de dérogation mineure visant à régulariser l'implantation d'un agrandissement, ayant fait l'objet d'un permis en 2001, soit de diminuer la marge de recul avant à 4.76 mètres au lieu de 5 mètres et la marge de recul latérale à 1.57 mètres au lieu de 2 mètres contrevenant à la sous-section 6.2.2 du *Règlement de zonage* # 435-14 sur les marges de recul avant et à la sous-section 6.2.3 du même Règlement sur les marges de recul latérales.

Attendu qu'un permis a été délivré pour cette construction;

Attendu que la construction n'empiète que légèrement dans les marges de recul;

Attendu qu'il n'y a pas d'atteinte à la jouissance du droit de propriété des voisins;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D’accepter la demande de dérogation tel que présentée pour la propriété sise au 350, avenue des Sables Est (lot rénové 5 222 785).

Adoptée

4.3 Audition de la demande de dérogation mineure pour la propriété sise sur la rue du Lac-Vert (lot rénové 5 222 808)

2020-11-188 **4.4 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise sur la rue du Lac-Vert (lot rénové 5 2252 808)**

Attendu que Robert Delisle propriétaire du terrain (lot # 5 222 808) a déposé une demande de dérogation mineure visant à diminuer la largeur au chemin d'un lot à cadastrer (lot # 6 392 344) à 49.6 mètres au lieu de 50 mètres contrevenant à la section 4.4 du *Règlement de lotissement* # 434-14 sur les normes minimales au lotissement pour les terrains non desservis qui stipule que la largeur d'un terrain à bâtir doit avoir au minimum 50 mètres.;

Attendu que la superficie est conforme au Règlement de lotissement;

Attendu que la profondeur est conforme au Règlement de lotissement;

Attendu qu’il ne manque que 0.4 mètre pour que la largeur du lot soit conforme;

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l’unanimité des membres présents

D’accepter la demande de dérogation tel que présentée pour la propriété sise sur le lot rénové 6 392 444;
Adoptée

2020-11-189 **4.5 Adoption du budget révisé 2020 de l’Office Municipal d’Habitation du Grand Portneuf**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l’unanimité des membres présents

D’approuver le budget révisé 2020 de l’Office Municipal d’Habitation du Grand Portneuf. La part de la municipalité passe de 618 $ à 2 627 $.

Adoptée

5. Loisirs et service à la collectivité

2020-11-190 **5.1 Appui à la Vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf**

Considérant que la Vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf veut développer des services en bordure de la Vélopiste, afin d’augmenter l’achalandage et inciter le plus de gens à parcourir de plus longues distances et par le fait même de découvrir notre magnifique municipalité;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l’unanimité des membres présents

Que la municipalité de Rivière-à-Pierre appuie la Vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf dans le projet amélioration des installations complémentaires au parc régional linéaire Jacques-Cartier/Portneuf et implantation de sites de camping rustique.

Adoptée

2020-11-191 **5.2 Don au Camp Portneuf**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet

Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser 100 $ au Camp Portneuf pour leur campagne de sociofinancement « Marche en avant » pour un total d'environ 200 kilomètres en 5 jours.

Adoptée

6. Périodes de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Patrick Delisle de lever la présente séance. La séance est levée par madame le maire à 19 h56.

Andrée St-Laurent, maire	Mélanie Vézina, directrice générale & secrétaire-trésorière